

& excités par la tendre affection que nous avons vouée à César, à vous, à ces états, à ces peuples, nous vous rappellerons ces paroles du prophete Nahum : *Ecce super montes pedes evangelizantium, & annuntiantium pacem. . .* Que les dissensions cessent, que les peuples fideles & soumis prêtent à leur prince l'obéissance qui lui est due; que le prince à son tour aime les peuples comme ses enfans; qu'il les recoive à bras ouverts au moment de leur retour vers lui; que les droits de l'Eglise demeurent saufs & intacts; que les droits des peuples soient maintenus dans leur pureté; que les études reprennent leur célébrité dans l'université de Louvain; qu'enfin l'on voie renaître dans toutes ces provinces l'obéissance, l'amour, la joie, les richesses, finalement la paix & la tranquillité. Voilà ce que nous desirons dans le Seigneur, ce que nous vous demandons avec instance, ce que nous nous promettons de vos soins, de votre prudence, de votre piété; c'est-à-dire que les enfans prêtent une oreille attentive à la voix pressante, aux sollicitations tendres de leur pere; voilà enfin ce que nous demandons tous les jours, avec larmes & prieres, au Dieu tout-puissant & tout miséricordieux, d'où dérive tout bien & toute lumiere, afin que le prince & le peuple se reposent un jour, comme dit Isaïe, dans le délicieux séjour de la paix, de la confiance, & d'une heureuse tranquillité; car si vous vivez en paix, le Dieu de paix sera avec vous. Entre-tems nous vous donnons, ainsi qu'aux ouailles confiées à vos soins, la bénédiction apostolique, comme le gage de notre tendre affection & des bienfaits célestes que nous implorons sur vous. Donné à Rome &c. le 13 Janvier 1790, l'année 15^e. de notre pontificat.

A L L E M A G N E.

VIIENNE (le 24 Février). S. A. R. madame l'archiduchesse Elisabeth, épouse de l'archiduc François, est accouchée, le 17 vers les 9 heures du soir, d'une princesse; & par les suites d'un accouchement précédé & suivi de grandes douleurs, cette princesse est décédée le 18, vers les 7 heures du matin, âgée de 22 ans.